

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2018

### ----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

**L'an deux mille dix-huit et le six du mois de mars**, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

**Étaient présents** : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjointes, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Étaient excusés : MOUREU Pierre et MALE Nathalie.

**Date de convocation** : le 28 Février 2018.

Elisabeth Lapeyre a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*

#### Emplacement borne électrique

Le Conseil Municipal a débattu de l'éventuel emplacement de la borne électrique sur le complexe médico-commercial et du coût d'un tel projet. Au regard de la part financière communale demandée, le Conseil Municipal préfère attendre la démocratisation de la voiture électrique pour implanter une borne électrique sur la Commune.

#### Emplacement structure multisports

Après visite sur site, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le projet de structure multisports derrière la station-service. En effet, une implantation à proximité du dojo enlèverait le peu d'espace vert restant à cet endroit.

#### Affaires scolaires

Le Conseil Municipal a fait le point sur le nombre de communes ne s'acquittant pas des frais de fonctionnement et ayant des élèves scolarisés en bilingue. Ces élèves avaient été acceptés car la Communauté de Communes versait une subvention à la Commune pour les classes bilingues. La subvention ayant été supprimée, le Conseil Municipal a décidé de faire un courrier aux communes concernées, les informant qu'une participation aux frais de fonctionnement de l'école de Mazerolles leur serait demandée.

#### Point sur les travaux

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que le permis avait été accordé pour l'extension des vestiaires.  
De plus, le devis de JPH de la sur-couverture en bac acier du vestiaire existant, afin d'harmoniser cette toiture avec l'extension, a été validé pour un montant de 12 159.94€ HT.

## Questions diverses

- **Motion fermetures de classes en milieu rural**: Le Conseil Municipal a voté une motion en soutien des communes rurales concernées par des fermetures de classe.
- **Affaire « chemin du Luy »**: Monsieur Le Maire a présenté au Conseil Municipal le courrier du Défenseur des Droits, saisi par un administré qui a effectué par erreur des travaux sur une partie du chemin qui appartient à la commune, et qui en réclame le remboursement.
- **Repas des aînés** : Un point a été fait sur le nombre important de participants au repas cette année.
- **Spectacle Pinocchio**: l'appel à projet concernant le spectacle « Pinocchio ! » organisé en partenariat avec la CCLB a été présenté. Le Conseil Municipal n'a pas souhaité donner suite à cette demande.
- **Fête du sport** : Monsieur le Maire a informé l'assemblée de l'appel à projet concernant la fête du sport qui se tiendra du 21 au 23 Septembre en France. Le Conseil Municipal n'a pas souhaité s'y engager.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 8 mars 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 08 mars 2018  
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne